

Duquesne University

Duquesne Scholarship Collection

Anthologie Spiritaine

Anthologie Spiritaine

6-27-2008

17. Soyez saints comme Jésus était saint; à M Lairé

Christian de Mare CSSp

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Repository Citation

de Mare, C. (2008). 17. Soyez saints comme Jésus était saint; à M Lairé. Retrieved from <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french/71>

This Chapitre III is brought to you for free and open access by the Anthologie Spiritaine at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Anthologie Spiritaine by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

Soyez saints comme Jésus était saint à M. Lairé¹

Cette lettre compte parmi les écrits les plus importants de Libermann. Elle est écrite à M. Lairé², jeune diacre parti avec M^{sr} Bessieux en février 1849 et ordonné prêtre à Dakar le 7 avril 1849. Il arrive à Grand-Bassam avec son compagnon M. Duret pour y fonder une nouvelle mission. Libermann, en train de rédiger ses « Instructions aux missionnaires », donne ici un condensé de sa pensée qu'il développera plus longuement dans les « Instructions ». La sainteté étant la vie du Père en Jésus, et la vie de Jésus en nous, il n'est pas étonnant qu'elle constitue la base même de toute vie apostolique. Jésus est l'envoyé qui poursuit sa mission par nous.

Nous donnons ici la lettre à M. Lairé ; une autre de la même veine est adressée à M. Duret. Dans le début de la lettre, certaines expressions concernant l'état moral des Noirs sont dures à lire ; Libermann est un disciple de saint Jean, qui use de forts contrastes (ténèbres/lumière, chair/esprit, etc.) pour dire la situation de l'homme que le salut de Jésus n'a pas encore atteint ; d'autre part, les abus dont les populations noires ont été victimes – « l'infâme trafic »³ de la traite notam-

¹ N.D. XIII, pp. 142-146.

² Lairé, Charles-Marie (1826-1852), du diocèse de Reims. Diacre le 17 juin 1848 ; consécration le 2 février 1849 ; parti diacre avec M^{sr} Bessieux en février 1849 ; prêtre à Dakar le 7 avril 1849 ; à Gorée puis à Grand-Bassam (1851) ; mort supérieur de Grand-Bassam le 23 novembre 1852.

³ L'expression est de Libermann, dans son grand Mémoire de 1846. Il en dénonce clairement les responsables.

ment – sont une véritable malédiction : mais qui en est responsable ? On lira avec intérêt, à ce sujet, l'article du P. Joseph Lécuyer : « Libermann et la malédiction de Cham. »⁴

Paris, le 8 mai 1851

Mon bien cher confrère,

Dans votre lettre du 7 mars, qui m'a causé une grande satisfaction comme toutes celles que je recevrai de vous, vous dites être honteux d'avoir tant tardé de m'écrire. Si vous avez raison d'être honteux, j'ai bien le droit de l'être moi aussi de vous avoir laissés tous un si long temps sans lettres de ma part. Mais l'un et l'autre, nous sommes des hommes à bonnes résolutions, nous allons donc nous corriger et nos fronts n'auront plus à rougir.

Vous voilà donc à Grand-Bassam. Là vous aurez à ce qu'il paraît une population un peu difficile dont la conversion sera lente. Votre principale prédication consiste dans la vie sainte que vous devez mener pour donner le bon exemple et attirer la grâce du divin Maître sur ces pauvres âmes si affreusement sous la griffe du démon. Ce peuple africain n'a pas besoin et ne sera pas converti par les efforts de missionnaires habiles et capables ; c'est la sainteté et le sacrifice de ses Pères qui doivent le sauver. L'aveuglement et l'esprit de Satan sont trop enracinés dans ces peuples et la malédiction de son père repose encore sur lui ; il a besoin d'être racheté par des douleurs unies à celles de Jésus et capables d'expiation ses péchés abrutissants et par une sainteté qui attire sur lui les tout-puissants et tout miséricordieux mérites de Jésus pour le laver des malédictions de Dieu.

Soyez saint, engagez tous vos confrères à l'être, c'est de cela que dépend le salut des âmes misérables pour lesquelles vous souffrez, pour lesquelles vous vous immolez. Toutes vos souffrances et tous vos sacrifices resteront stériles s'ils ne sont sanctifiés par tout l'ensemble de votre

⁴ Cf. Paul Coulon et Paule Brasseur, *Libermann 1802-1852, Paris, Cerf, 1988, pp. 595 -607.*

vie. Il ne suffit pas que vous offriez vos souffrances seules à Dieu, il ne suffit pas même que vous lui offriez votre vie pour le salut des âmes. Cette offrande de vous-même vous sera utile à vous-même et obtiendra la rémission de vos propres fautes ; mais si la miséricorde divine a besoin de calculer tout ce qu'elle trouve de bon en vous pour le rachat de vos propres fautes ; si surtout elle ne le trouve pas même tout à fait suffisant, comment vos œuvres et vos sacrifices pourront-ils racheter les autres ? D'ailleurs si nous n'avons pas la sainteté de Dieu en nous dans toutes les habitudes de notre vie, si cette sainteté ne domine pas, n'efface ou du moins ne bride pas tous nos défauts et imperfections, comment Dieu peut-il exaucer nos prières pour les âmes qu'il a donné à sauver et comment nos sacrifices peuvent-ils avoir de l'efficacité pour obtenir cet effet ? Et ces sacrifices eux-mêmes se ressentiront toujours de nos habitudes naturelles et de nos défauts et imperfections et il en restera très peu de chose pour émouvoir la miséricorde divine.

Ah ! Que je voudrais que tous mes chers confrères sentissent aussi vivement que je le sens, le besoin de la sainteté dans un missionnaire d'Afrique. Soyez donc saint comme Jésus était saint, c'est le seul et unique moyen de racheter, de sanctifier les âmes.

Que l'esprit de Jésus anime tous vos actes, qu'il forme tous les sentiments de votre âme, qu'il amortisse et modère tous les entraînements de vivacité de l'esprit, tous les sentiments durs ou raides du cœur, en un mot tout ce qu'il y a de passionné et de déréglé dans l'âme ; qu'il domine toutes vos impressions, qu'il dirige et conduise tous les mouvements de votre âme. Qu'il communique à votre cœur la douceur et l'humilité dont le divin Maître nous a donné l'exemple. Oh ! Que cette douceur et humilité de cœur sont importantes et que peu d'hommes la possèdent. Ces deux précieuses vertus, fruit immédiat du véritable et parfait amour, exigent une abnégation intérieure bien parfaite et une grande docilité et soumission à Dieu.

Toute raideur de volonté, toute confiance en soi et à ses idées doivent disparaître, être anéanties pour qu'on possède ces deux magnifiques vertus. Mais aussi un missionnaire qui aurait ces deux vertus profondément gravées dans son âme, et qui les ferait entrer dans toutes ses habitudes inté-

rieures et dans la composition de ses actes, ce missionnaire serait sanctifié par l'esprit de Dieu ; mais celui qui n'a pas ces deux grandes sanctifiantes vertus est un avorton dans l'apostolat de Jésus-Christ, eût-il le zèle de saint Paul et de saint François Xavier parce que le fondement lui manque, l'esprit de Jésus ne peut l'animer, ce divin Esprit est le plus souvent remplacé par l'esprit propre et quelquefois par l'esprit de ténèbres.

Du reste, mon bien-aimé frère, je ne sais ce qui m'a entraîné à ce détail, je sais que vous travaillez de toutes les forces de votre âme à la pratique des préceptes de Jésus-Christ. *Discite a me*⁵ [...] et je ne doute pas que sa divine grâce n'agisse puissamment dans votre âme pour vous donner ces deux saintes vertus.

Pour votre conduite envers nos confrères, agissez à leur égard avec douceur, affection, modération, simplicité et confiance. Supportez leurs défauts avec amour et patience : soulagez-les dans leurs peines et autant qu'il est en vous soutenez-les dans les tentations. Entretenez parmi eux la paix, la douceur, la charité et l'union la plus parfaite. Notre-Seigneur sera au milieu de nous si nous sommes bien unis ensemble en son saint Nom. Si nos cœurs ne sont pas unis, il n'est pas au milieu de nous et sa bénédiction ne peut absolument pas nous être donnée.

Observez les règlements avec une grande fidélité, ils sont la sauvegarde de la ferveur et la seule et la plus sûre garantie contre le relâchement. Sans l'observation des règles il est impossible que le relâchement ne s'introduise pas, tâchez donc de faire observer les Règles avec fidélité dans la communauté dont vous êtes chargé.

Je me suis informé pour savoir quel peut être le confrère ici qui n'aurait pas répondu aux lettres qui lui auraient été adressées de la Guinée. Tous m'assurent qu'ils ont toujours exactement répondu, tous désirent recevoir souvent des lettres et promettent bien d'y répondre avec exactitude. Ils se plaignent à leur tour que les chers Guinéens les oublient et ne leur écrivent pas. Engagez-les donc tous, toutes les fois que l'occasion se

⁵ « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur » (Mt 11,29).

présente, de ne pas négliger les frères d'Europe, qui tous les aiment tendrement et désirent avoir souvent de leurs lettres. Qu'ils écrivent tantôt à l'un, tantôt à l'autre, afin que cette sainte charité qui doit nous unir en Jésus et Marie soit parfaite parmi nous et Dieu nous bénira.

À Dieu, cher frère, tout à vous en Jésus et Marie

F. Libermann, sup.

P.-S. : 1° Une annonce bien douloureuse, notre cher frère M. Ronarch⁶ est mort, le 23 mars dernier, dans des sentiments de piété admirables.

2° Le P. François est parti en mission à Bourbon.

3° Nous avons envoyé trois confrères à Cayenne. Je l'ai fait à regret, mais j'y étais forcé, même pour le bien de la Guinée, parce que sans cela, dans trois ans nous aurions été obligés de diminuer le noviciat et études d'un quart, et peut-être du tiers de nos élèves et novices. Par ce moyen nous pouvons en maintenir le chiffre.

⁶ Ronac'h, Jean-Marie, né le 9 décembre 1815 à Plonéour-Lanvern, diocèse de Quimper ; entré au noviciat en 1847 ; part pour la Guinée fin décembre ; à Sainte-Marie-de-Gambie en janvier 1849 ; vicaire général de M^{sr} Kobés ; à l'hôpital de Gorée le 7 mars 1850 ; part pour la France le 2 mai, meurt à Plonéour-Lanvern « en odeur de sainteté » le 23 mars 1851. Son tombeau est l'objet d'un culte particulier.